

# TAVERNY : UN HAMEAU ROUTIER AU CARRE SAINTE-HONORINE

Un intéressant site gallo-romain fut découvert en 1970 en bordure de la *chaussée Jules-César*, sur la localité de Taverny, à la limite de l'ancien territoire de Montigny. Les premières fouilles ont révélé, en ce lieu, un ancien vicus (hameau) routier qui fut, sans aucun doute, un relais important entre Ermont et Pontoise. Les structures d'habitat découvertes à 10 mètres de la chaussée, au lieu-dit : *Carré-Sainte-Honorine*, à l'emplacement réalisé de la liaison routière entre Montigny et Taverny par le prolongement de la 7<sup>e</sup> avenue (avenue des Francs), ont livré un mobilier céramique et monétaire très intéressant. Dix-sept monnaies ont été trouvées, la plus ancienne est à l'effigie d'Auguste (- 27 à l'an 14 de notre ère), la plus récente date du règne de Commode (180 à 192). Ce relais routier qui fut peut-être la première agglomération de Taverny (*Taberna*) semble avoir connu une importante activité artisanale.

La découverte du site est due aux prospections archéologiques de surface faites par Gérard Gouyet à la suite de labours profonds effectués en bordure de la chaussée Jules-César, au lieu-dit « Le Carré Sainte-Honorine » à Taverny.

Pendant les week-ends et sur une durée de quatre mois, Gérard Gouyet repère les vestiges gallo-romains et recueille les éléments les plus caractéristiques : fragments de tuiles plates à rebords et de tuiles demi-rondes, tessons de poterie. L'ensemble des vestiges observés définit une bande de 250 mètres de long sur 15 à 30 mètres de large.

En juillet 1970, un document ronéotypé faisant l'inventaire et l'étude du matériel recueilli est publié par le groupe Géologie-Préhistoire du comité d'établissement Hispano-Suiza auquel adhère Gérard Gouyet. Diffusé aux associations archéologiques du département, ce texte est également communiqué à la Direction Régionale

des Antiquités Historiques en sollicitant de sa part une autorisation de fouille de sauvetage, des travaux d'urbanisme menaçant le site.

Dès cette époque, est acquise la participation aux recherches de la section d'Ermont des Jeunes préhistoriques et géologiques de France animée par Gérard Ducœur.

En novembre 1970, une autorisation d'entreprendre des fouilles est demandée au propriétaire du terrain (Caisse des Dépôts et Consignations) qui répond de façon affirmative un an plus tard. L'autorisation plus rapide de la circonscription des Antiquités historiques permet d'ouvrir une fouille de sauvetage le 15 novembre 1971.

Les premières fouilles se dirigent vers le centre du terrain exploré. Les structures et le matériel découverts confirment l'existence d'un habitat gallo-romain. Une grande pièce de 12 mètres sur 5 est dégagée ainsi qu'un puits.

En 1972 est l'occasion de nouvelles découvertes. Des opérations de nivellement sont menées sur l'extrémité Ouest du terrain fouillé dans un secteur où aucun vestige archéologique n'était apparu lors des labours de 1970. Les fouilleurs surveillent néanmoins les travaux et ils ont juste le temps d'observer un bâtiment dont les murs sont emportés par les engins de terrassement. Les campagnes de fouilles se déplacent

donc vers ce secteur plus immédiatement menacé (construction de l'actuelle rue des Primevères).

La fouille de l'automne 1972 met au jour un grand ensemble de structures : murs de nouveaux bâtiments, fosse et une cave particulièrement bien conservée. Longue de trois mètres, large de deux mètres, on y accède par un escalier qui comportait à l'origine sept marches. Cette cave livre un matériel archéologique intéressant : de nombreuses céramiques, une statuette en terre cuite et un ensemble de quarante contrepoids de métier à tisser.

En 1972 la section archéologique de la M.J.C. de Taverny et le spéléo-club de la Mare-des-Noues de Franconville se joignent à l'équipe initiale de fouilleurs.

La fouille de 1973 permet de dégager deux pièces dans le prolongement l'une de l'autre. Une cave avec un grand silo est également mise au jour.

Les campagnes de fouilles de 1974 et 1975 se poursuivent dans le même secteur Est du site. Deux caves sont fouillées : l'une dont les murs sont recouverts de mortier de chaux est construite dans l'alignement des bâtiments, l'autre creusée à l'intérieur d'une grande pièce possède six niches à amphores.

En 1975, la municipalité de Taverny fait aménager un local qui servira de dépôt de fouille et de lieu d'exposition pour l'ensemble des objets provenant du vicus du Carré-Sainte-Honorine.

La zone menacée par la construction de la 7<sup>e</sup> Avenue étant entièrement fouillée, les recherches reprennent en 1976 vers le centre du vicus. Les découvertes faites au cours de cette campagne (monnaie gauloise, céramiques datées du I<sup>er</sup> siècle de notre ère) indiquent qu'il s'agit de la partie la plus anciennement occupée du site.

La conquête romaine a modifié les échanges en introduisant en Gaule de nouveaux rapports sociaux, politiques et économiques.

L'usage de la monnaie, déjà connue sous les

Grâce aux nouvelles techniques de constructions apportées par les Romains, l'habitat se transforme, de nouveaux lieux d'habitation se créent. La maison gauloise faite uniquement de bois, de torchis et de chaume régresse pour laisser la place à des habitations construites en pierre et couvertes de tuiles. Ces dernières sont essentiellement de deux types :

- la *tegula* ou tuile plate à rebord, rectangulaire, qui recouvrait l'ensemble du toit,
- l'*imbrex* ou couvre-joint assurant l'étanchéité et servait aussi de faitière.

Parfois, seuls les soubassements sont en pierre, les murs en torchis subsistant dans les parties hautes et pour les cloisons intérieures. S'il est rare de trouver en Gaule des murs entièrement construits en brique, celle-ci cependant est souvent employée pour former un chaînage de mur auquel elle donne une meilleure cohésion. Les murs sont souvent enduits et les pièces ornées de peintures murales.

Les ouvertures, dans nos régions au climat tempéré, sont peu nombreuses et assez petites. Elles sont fermées par des toiles ou des peaux et des volets de bois. L'éclairage se fait au moyen de torches ou de lampes à huile en terre cuite.

Le chauffage peut être très simple : foyer ou cheminée, ou bien très élaboré : chauffage des pièces par le sol ou par les murs (*hypocauste*).

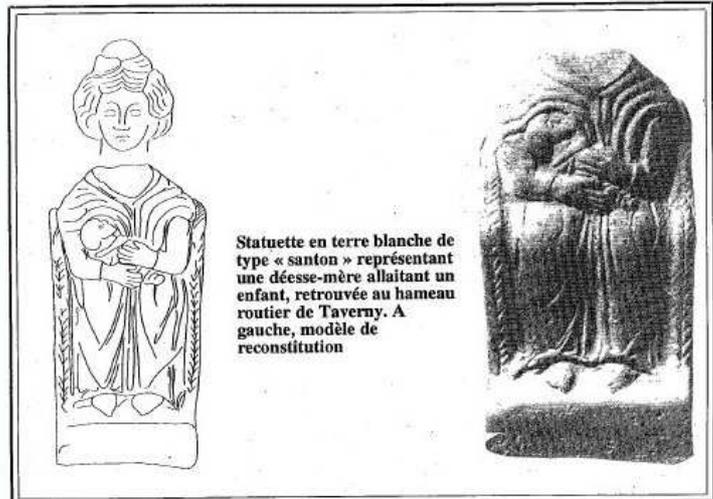
Les sols, souvent en terre battue à la campagne,

peuvent être constitués d'une chape de mortier, de carrelage, de brique, de mosaïque.

L'élément de la maison le plus souvent observable archéologiquement est la cave, car elle subsiste après l'arasement des bâtiments. Le fond de certaines était même aménagé afin de caler verticalement des amphores. L'éclairage s'y faisait au moyen de lampes disposées dans des niches, mais il semble que certaines caves dotées de niches aient pu servir au culte domestique (*laraires*). A Taverny, au pied d'une de ces niches a été retrouvée une statuette en terre cuite de déesse-mère incomplète, ainsi que des éléments de carreaux de plâtre ayant pu servir à recouvrir les parois de cette cavité.

Il est difficile de se faire une idée du mobilier des habitants de Taverny, les éléments en matière périssable (bois, osier...) ayant totalement disparu. Mais on peut imaginer vraisemblablement des tabourets, des fauteuils, des tables, des coffres... objets fonctionnels que nous utilisons encore ! Quant aux lits sur lesquels nous nous représentons les Gallo-Romains allongés prenant leur repas, il s'agit d'une habitude « étrange » :

« L'usage gallo-romain de manger assis, soit sur un siège, soit même sur un lit de repos, s'affirme par opposition à l'usage romain. » (P.M. Duval).



Statuette en terre blanche de type «santon» représentant une déesse-mère allaitant un enfant, retrouvée au hameau routier de Taverny. A gauche, modèle de reconstitution

Gaulois, s'est généralisé à l'époque gallo-romaine, mais l'utilisait-on partout pour le moindre paiement ? Le troc, les redevances en nature devaient encore avoir cours, surtout dans les campagnes.

Le mobilier découvert laisse supposer un commerce local et régional, mais aussi à l'échelle des provinces romaines. Les besoins usuels tels qu'ils se matérialisent par les céramiques, matériaux de construction, outils, ainsi que par les denrées alimentaires, faisaient probablement l'objet d'un commerce local. Fabriqués dans des ateliers proches, cultivés dans les campagnes environnantes, ces produits parvenaient à Taverny par l'intermédiaire de marchands, mais l'existence de boutiques et d'échoppes peut être envisagée. « *Taverny peut bien provenir du latin taberna, ce serait le village aux boutiques, mais l'hypothèse du nom de personne Taburnius ne doit pas être écartée* », écrit Charles Rostaing.

Les céramiques sigillées du site témoignent parallèlement d'échanges régionaux à partir des ateliers de postiers situés sur l'axe Rhône-Rhin ou dans le centre de la Gaule. Un commerce de plus grande ampleur est attesté par la découverte d'une perle de pâte de verre provenant d'Alexandrie et d'amphores méditerranéennes utilisées à l'importation du vin et de l'huile.

Des cultes très populaires liés à la vie quotidienne restent omniprésents dans le monde gallo-romain. Nous en avons pour preuve des sta-

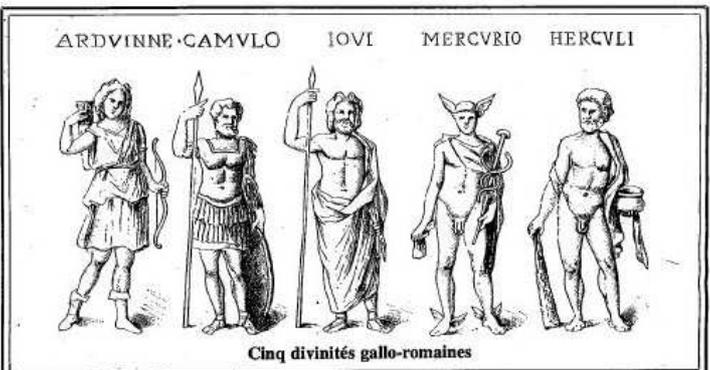
tuettes de terre cuite de facture typiquement gauloise représentant des figures humaines ou animales. Ces dernières sont parfois retrouvées dans les tombes, accompagnant le défunt. Des figurines de divinités bien souvent féminines se trouvent au sein de l'habitat, au croisement des chemins, à l'emplacement des fontaines, telles ces *Déesse d'Abondance* représentées parfois individuellement, parfois par deux ou trois, dont les attributs sont des fruits ou la corne d'abondance. Les *Déesse-Mères*, fort répandues, symbole de la maternité et de la prospérité sont en général assises dans un fauteuil d'osier tressé (invention gauloise), elles allaitent un ou deux nourrissons ou les présentent simplement sur leurs genoux (voir dessin page 40). Nous en avons un bel exemple à Taverny. Nous pouvons encore citer les *laraires*, petits dieux protecteurs.

Ces différentes statuettes ont en commun un rôle protecteur soit dans le foyer, avec des notions de guérison, de prospérité, soit dans la mort. Qu'il s'agisse d'ex-votos, de représentations d'animaux, de décor ou de « salut aux voyageurs », elles sont caractéristiques de la persistance des cultes gaulois.

En ce qui concerne les rites funéraires, les Gallo-Romains se plient à de nombreuses pratiques funéraires : on espère obtenir pour les morts un sort meilleur dans un autre monde, on redoute la vengeance des défunts en négligeant les rites. La sépulture est donc construite comme une demeure d'éternité. Les tombes sont de toutes natures qu'il s'agisse d'inhumations ou d'incinérations, les deux pratiques étant simultanées jusqu'au III<sup>e</sup> siècle. Elles sont en général recouvertes d'éléments visibles : amas de pierres ou stèles, supports d'inscription rappelant le défunt aux voyageurs. Le mort est entouré d'objets et d'aliments nécessaires à la vie future.

Si la conquête romaine a eu un assez grand retentissement sur les cultes officiels, les croyances et les cultes particulièrement domestiques ont su persécuter un style et un caractère gaulois marqués.

(Extrait de Taverny gallo-romaine)



Cinq divinités gallo-romaines

## Druides et dieux gallo-romains

Lors de la conquête de la Gaule, les Romains se trouvent confrontés au *Druidisme*, formation religieuse dont la puissance politique et sociale étendue à toute la Gaule présente un noyau de résistance à la romanisation. Interdit par l'empereur Auguste au début du I<sup>er</sup> siècle, puis par Claude, le culte de l'empereur et la célébration de cultes romains selon un calendrier précis s'imposent dans la Gaule entière.

Dès lors, le druidisme écarté, la religion romaine reconnue, s'établit une intégration des cultes romains aux sources religieuses gauloises.

On note cependant la persistance du caractère gaulois dans les noms et représentations des dieux romains, selon des critères qui semblent rapprocher dieux gaulois et dieux romains. Ainsi, *Jupiter* est représenté sous la forme de *Teutatis*, dieu gaulois, homme d'âge mûr, barbu, accompagné d'un spectre et d'un aigle ou parfois à cheval. Dans les deux cas, il s'agit de dieux cosmiques, souverains. De même, *Mercur* et *Mars* peuvent incarner *Teutatis* et *Esus*. En Gaule, *Mercur* est le plus souvent retrouvé ; selon les attributs qu'on lui adjoint, il peut-être tantôt dieu souterrain conduisant les âmes, tantôt protecteur du foyer. *Mars-Teutatis*, suivi de l'épithète *Smertrius* est alors pacifique, en opposition aux aspects guerriers de Mars romain. On retrouve également *Apollon* sous les noms gaulois de *Borvo*, de *Bellenus* ou de *Grannus* au caractère solaire salutaire. L'assimilation ne s'est portée que sur les dieux les plus importants, les plus officiels.

Cependant, nous pouvons encore ajouter la déesse *Epona*, femme accompagnée d'un cheval qui sert au transfert des âmes dans le monde souterrain. Cette dernière a d'ailleurs été inscrite au calendrier romain et honorée par les soldats. La présentation du dieu au maillet *Sucellus*, dieu protecteur, est également fréquente, ainsi que celle de *Silvain*, protecteur des forêts. On peut noter des dieux à caractère animal marqué tels *Cernunos* ou le dieu-taureau *Triganus*.

Des cultes très populaires liés à la vie quotidienne restent omniprésents dans le monde gallo-romain. Nous en avons pour preuve des sta-